

Grand Conseil du Canton de Vaud

Interpellation

Informatique vaudoise : notre canton sponsorise-t-il d'autres cantons ?

Le budget de l'informatique de notre canton a beaucoup augmenté ces 10 dernières années, il atteint aujourd'hui plus de 100 millions de francs.

A l'occasion de la 4^{ème} édition du eGouvernement Symposium à la BEA à Berne, le 9 novembre 2010, Monsieur le Conseiller d'Etat chef du Département des Infrastructures a exposé sa manière de voir l'eGouvernement à travers la politique informatique de notre canton.

Nous apprenons à travers le PDF de cet exposé très complet et intéressant que :

- Le service informatique de l'Etat est fort de 310 unités dont on peut estimer le coût charges comprises à au moins 50 millions de nos francs annuellement.
- L'Etat de Vaud magnanime offre les programmes fruit du travail de nos informaticiens vaudois gratuitement à d'autres cantons et communes mais que « la réciprocité tarde à venir. »
- Pour réaliser ses objectifs dans la voie de la mutualisation des logiciels l'Etat doit surmonter l'obstacle du fédéralisme sachant que ce dernier interdit à la confédération d'imposer des solutions aux cantons et aux villes.
- Corolaire des points ci-dessus, le canton persiste dans la voie des logiciels OPEN SOURCE dit programmes libres, dont on sait entre autres que gratuits, ils sont accessibles à tout un chacun, par voie de conséquence pas entretenus et donnant pratiquement pas accès à la foule de programmes métiers et divers conçus avec les logiciels payants des constructeurs. Or, la presse et la radio nous apprennent récemment que le canton de Soleure qui pratiquait cette voie depuis plusieurs années, a fait un constat d'échec et l'a abandonnée ainsi que, plus loin de nous, la ville de Munich.

Considérant les risques que peut générer la voie de l'OPEN SOURCE, considérant en outre que la mutualisation des programmes est de nature à générer des investissements importants sans retour d'investissement et que de plus cette politique est une concurrence de l'Etat aux éditeurs de logiciels de notre canton et de notre pays;

1. le Conseil d'Etat peut-il renseigner le Grand Conseil sur les faits évoqués ci-dessus ?
2. Et nous indiquer si le choix actuel des programmes OPEN SOURCE repose sur une étude financière comparative solide et
3. de nous dire s'il a l'intention de persévérer dans la mutualisation à fonds perdus des programmes développés par les collaborateurs émergeant au budget de l'Etat ?
4. et enfin de décréter qu'il entend dans ce domaine se substituer au secteur privé dont la vocation consiste à investir dans l'édition de logiciels et à les distribuer ensuite aux cantons et communes de notre pays dans le respect du fédéralisme ?

Le tout afin d'établir si le moment n'est pas venu de mettre sur pied une politique solide et cohérente en matière d'informatique administrative cantonale.

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Eric Bonjour

Député

Puidoux-Chexbres, le 15 mars 2011 (Développe)

Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Dind Claudine
Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Dolivo Jean-Michel
Aellen Catherine	Capt Gloria	Ducommun Philippe
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Dufour Claude-Eric
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Durussel José
Ansermet Jacques	Chatelain André	Duvoisin Ginette
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Fiora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Bersth Verena	Cornamusaz Philippe	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Glardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Delay Elisabeth	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Depoisier Anne-Marie	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Deriaz Philippe	Grandjean Pierre
Brélaz François	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 11 janvier 2011

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haury Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaquier Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Jobin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Ailette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre